Avion, hôtel cinq étoiles… et détention provisoire : un homme d’affaires saoudien accusé d’un viol à Paris

22/03/2026 à 9h26



Cet homme d’affaires, membre de l’un des clans les plus riches du royaume du pétrole, a fait l’objet d’un renvoi devant la cour criminelle de Paris. Après plus d’un an d’incarcération à la prison de la Santé.

Un homme d’affaires saoudien a-t-il violé l’une de ses concitoyennes, fin décembre 2023, dans une chambre d’un hôtel cinq étoiles parisien ?

Après plus d’un an de détention provisoire, ce notable de la péninsule arabique a été remis en liberté sous caution en janvier 2025, et assigné à résidence sous bracelet électronique, dans le VIIe arrondissement de la capitale, dans l’attente de son procès. Lui conteste fermement la version de la plaignante, et s’escrime à démontrer qu’il aurait été la cible d’une tentative d’extorsion de fonds.

Le Parisien